

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ

(Partie écrite)

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

LES VOILES DE SAINT VALÉRY

Ce sujet comprend 4 pages de texte et 7 pages d'annexes.

Le candidat est invité à vérifier qu'il est en possession des pages 1 à 11.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel et documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 – BOEN n° 42).

Annexes à exploiter :

- Annexe 1** Conversation entre Valentine LOUVIER (DRH) et Carole LE BRAS (responsable technique)
- Annexe 2** Extrait du tableau de bord social de l'entreprise « Les Voiles de St Valéry »
- Annexe 3** Indicateurs sécurité des salariés du secteur national de la voilerie
- Annexe 4** Éléments du coût d'un recrutement
- Annexe 5** Schéma relationnel de la base de données « personnel et formations »
- Annexe 6** Mémento du langage SQL
- Annexe 7** Extrait du registre unique du personnel tenu par date d'entrée sous tableur

Annexe à rendre avec la copie :

- Annexe A** Calcul du coût de recrutement d'un commercial

LES VOILES DE ST VALÉRY

Fondée en 1980 par Paul BOITEL, la société anonyme « Les Voiles de St Valéry » a son siège social au 123 Quai du Grand Port à Vannes (56000). Son effectif est de 105 salariés.

Ses activités portent sur la conception et la production sur mesure de voiles et la sellerie nautique haut de gamme. L'entreprise propose différents services :

- Pour la voilerie :
 - Fabrication sur mesure,
 - Réparation de tous types de voiles (grand-voile, génois, spi...),
 - Rinçage et lavage des voiles,
 - Hivernage des voiles (stockage)...

- Pour la sellerie, elle propose différents aménagements intérieurs pour les voiliers.

L'entreprise équipe les plus prestigieuses unités de croisière, les monocoques et les multicoques de course. Elle réalise notamment des voiles destinées aux grands navigateurs qui participent aux courses mythiques (Route du Rhum, Vendée Globe...).

Depuis sa création, la SA « Les Voiles de St Valéry » a acquis une excellente renommée liée à la qualité de ses réalisations.

La société connaît depuis plusieurs années un développement croissant qui l'amène à devoir faire évoluer sa gestion des ressources humaines dans différents domaines.

Les quatre **dossiers** suivants sont à traiter :

1. Animation d'une équipe de travail
2. Amélioration de la sécurité
3. Recrutement d'un commercial
4. Gestion de la base de données du personnel

DOSSIER 1 – ANIMATION D'UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL (18 points)

Carole LE BRAS travaille depuis 5 ans à la SA «Les Voiles de St Valéry». Elle vient d'être promue responsable du service technique. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle gère des problèmes techniques rencontrés par divers bateaux. A ce titre, elle s'est vu confier la direction d'une équipe de cinq personnes qui vont l'assister pour la mise en œuvre de différentes missions.

À l'occasion d'une rencontre au restaurant de l'entreprise, elle échange quelques mots avec Valentine LOUVIER, directrice des ressources humaines. Elle lui confie les difficultés qu'elle rencontre avec sa nouvelle équipe. (**annexe 1**)

Travail à faire :

À partir de vos connaissances et de l'**annexe 1** :

- 1.1 Caractériser le groupe formé par l'équipe de Carole LE BRAS. Justifier la réponse.
- 1.2 Comparer le style de leadership proposé par Carole LE BRAS et celui pratiqué par Valentine LOUVIER. Sur quoi repose l'autorité du leader sur le groupe pour chacun de ces styles? Justifier la réponse.
- 1.3 Montrer l'influence du manque de cohésion sur l'efficacité de l'équipe de Carole LE BRAS. Préciser les facteurs qui permettraient de renforcer la cohésion de ce groupe.
- 1.4 En quoi l'évocation d'une éventuelle fusion de l'entreprise avec OMAC est-elle une rumeur ? Illustrer la réponse par des exemples.
- 1.5 Préciser les conséquences possibles d'une telle rumeur sur le climat social au sein de l'entreprise. Proposer des solutions pour limiter la propagation de cette rumeur.

DOSSIER 2 – AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ (16 points)

La direction estime, au vu du tableau de bord social, que les accidents du travail et les maladies professionnelles touchent trop fréquemment ses salariés en raison notamment de la dangerosité des machines et des matériaux utilisés (**annexe 2**). De plus, les tâches de manutention restent encore importantes et certains des tissus utilisés présentent des dangers de toxicité.

Valentine LOUVIER s'est procuré des informations auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie (**annexe 3**).

Travail à faire :

À partir de vos connaissances et des **annexes 2 et 3** :

- 2.1 Préciser l'intérêt du tableau de bord social pour la société.
- 2.2 Calculer pour l'année 2007 les taux de gravité et de fréquence des accidents du travail de la société, afin de compléter, le tableau de bord social.
- 2.3 Analyser les données du volet santé et sécurité du tableau de bord complété.
- 2.4 Proposer des moyens permettant d'enrichir l'information fournie par ce tableau de bord sur la santé et la sécurité au travail.
- 2.5 Énumérer les actions permettant d'améliorer la sécurité des salariés dans l'entreprise.

DOSSIER 3 – RECRUTEMENT D'UN COMMERCIAL (18 points)

Dans le cadre de son développement, « Les Voiles de St Valéry » envisage de recruter un(e) jeune commercial(e) ayant déjà une connaissance du secteur nautique. Valentine LOUVIER est chargée de procéder à ce recrutement en collaboration avec le directeur général, Paul BOITEL.

Ils s'interrogent en particulier sur l'intérêt de sous-traiter le recrutement auprès d'un cabinet spécialisé. Pour les aider à prendre la décision, Claude DUFORT, assistant de Valentine LOUVIER, a réuni les éléments de calcul du coût du recrutement (**annexe 4**) et il a élaboré un tableau récapitulatif (**annexe A à rendre avec la copie**).

Travail à faire :

À partir de vos connaissances et de l'**annexe 4** :

- 3.1 Citer les étapes de la procédure de recrutement que peut suivre Valentine LOUVIER en précisant les moyens associés.
- 3.2 À partir des éléments fournis par Claude DUFORT, présenter le détail du calcul des coûts salariaux (à la minute) de chaque intervenant concerné par cette procédure. Tous les calculs seront arrondis au centime d'euro le plus proche.
- 3.3 Présenter sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)** le calcul du coût du recrutement détaillé en fonction des étapes caractérisées à la **question 3.1**.
- 3.4 Commenter les résultats obtenus.
- 3.5 Quel est le mode de recrutement le plus adapté à la situation ? Justifier la réponse.

DOSSIER 4 – GESTION DE LA BASE DE DONNÉES DU PERSONNEL (16 points)

L'entreprise travaille dans un environnement réseau, géré par un service informatique. Claude DUFORT, assistant de Valentine LOUVIER, vous a communiqué le schéma relationnel de la base de données du personnel (**annexe 5**), un mémento du langage SQL (**annexe 6**), ainsi qu'un extrait du registre unique du personnel (**annexe 7**).

Travail à faire :

À partir de vos connaissances et des annexes 5, 6 et 7:

- 4.1 Rédiger, en langage SQL, la requête fournissant les informations, classées par date d'entrée, permettant de compléter le registre unique du personnel.
- 4.2 Préciser les étapes du cycle de vie du registre du personnel en illustrant chacune de ces étapes.
- 4.3 Quelles sont les obligations légales auxquelles est tenue l'entreprise en raison du type d'informations fournies par la base de données du personnel ?
- 4.4 Quels sont les moyens que l'ingénieur réseau doit mettre en œuvre pour permettre aux responsables de service de consulter les données concernant la formation des membres de leur équipe ?
- 4.5 Formuler en une phrase le besoin en information satisfait par la requête suivante :
SELECT SALARIE.nom, SALARIE.prénom, FORMATION.dateDébut,
ORGANISME_ FORMATION.ville
FROM SALARIE, ORGANISME_ FORMATION, FORMATION
WHERE SALARIE.matricule = FORMATION.salarieFormé
AND ORGANISME_ FORMATION.num = FORMATION.organismeFormation
AND FORMATION.dateDébut BETWEEN #1/1/2007# AND #31/12/2007#
AND ORGANISME_ FORMATION.ville=" Paris" ;

Conversation entre Valentine LOUVIER (DRH) et Carole LE BRAS (responsable technique)

Carole LE BRAS : Bonjour Valentine.

Valentine LOUVIER : Bonjour Carole. Tu sembles préoccupée.

Carole LE BRAS : Oui, j'ai un problème technique avec l'étanchéité du génois (voile d'avant) de Yann LE FLANCHEC.

Valentine LOUVIER : Et alors ?

Carole LE BRAS : Eh bien, je suis chargée de trouver une solution le plus rapidement possible car le voilier participe au «Vendée Globe » dans deux mois.

Valentine LOUVIER : Ne t'en fais pas, je suis sûre que ton équipe trouvera une solution.

Carole LE BRAS : En fait, je trouve que l'équipe que l'on vient de me confier est peu motivée et manque de dynamisme pour résoudre ce problème. Je ne sais plus quoi faire !

Valentine LOUVIER : Est-ce que tu leur as bien expliqué l'enjeu pour notre société ?

Carole LE BRAS : Eh bien... je n'ai pas eu le temps de rentrer dans les détails, nos délais sont très courts et puis je n'ai pas à me justifier ! C'est moi la chef ! De plus, c'est la première mission que je manage puisque je viens d'arriver dans cette équipe et j'ai quelques appréhensions.

Valentine LOUVIER : Tu crois que c'est perdre du temps que d'expliquer à son équipe l'objectif à atteindre ?

Carole LE BRAS : ...Oui...

Valentine LOUVIER : Connais-tu réellement les membres de ton équipe ? T'es-tu renseignée sur leur passé, sur leurs expériences, leur savoir-faire ?

Carole LE BRAS : Non, encore une fois, je viens de prendre connaissance de ce problème, je n'ai pas eu le temps de parler avec le personnel...

Valentine LOUVIER : À ta place, je prendrais le temps nécessaire pour leur expliquer ce challenge. Ce sont des personnes d'expérience.

Carole LE BRAS : Ils n'ont qu'à respecter mes consignes !! Je suis diplômée d'une grande école !

Valentine LOUVIER : Ne penses-tu pas que tu pourrais les réunir pour exposer le problème et écouter leurs idées après un tour de table ?

Carole LE BRAS : Oui... tu as raison... je vais réfléchir à tout cela.

Valentine LOUVIER : Au fait, Carole... tu es bien membre du comité d'entreprise ?

Carole LE BRAS : Oui, en effet. Pourquoi ?

Valentine LOUVIER : J'ai entendu dire que la direction réunit le comité d'entreprise le 15 du mois prochain.

Carole LE BRAS : Ah ! Et alors ?

Valentine LOUVIER : Il paraît que monsieur BOITEL envisagerait de céder son entreprise et que le repreneur, OMAC (Ouest Marine Accastillage Charpente), fusionnerait avec notre société.

Carole LE BRAS : Ah bon ! Je n'étais pas au courant ! D'où tiens-tu cette information ?

Valentine LOUVIER : Il y a des bruits qui courent...

Carole LE BRAS : Et tu penses que cette rumeur est fondée ?

Valentine LOUVIER : Tu connais le dicton : « il n'y a pas de fumée sans feu », alors...

Carole LE BRAS : C'est curieux, je n'ai pas encore reçu de convocation... Merci Valentine, pour ces informations. Je vais réfléchir à notre discussion et essayer de mieux motiver mon équipe car nous avons un défi à relever. A bientôt Valentine.

Valentine LOUVIER : J'ai été ravie de discuter avec toi. A bientôt Carole et bonne journée.

Extrait du tableau de bord social de l'entreprise « Les Voiles de St Valéry »

Santé et sécurité au travail			
Année 2007			
Nombre de salariés	105	Nombre moyen d'heures travaillées par salarié/an	1 640
Nombre d'accidents avec arrêt	9	Nombre de journées perdues par IT*	250
Nombre d'accidents sans arrêt de travail	52	Nombre de décès	0
85 % des accidents concernent le service production			
<i>Répartition des lésions des accidents de travail avec arrêt</i>			
Lésions	%		
Douleurs dos	47 %		
Plaies, coupures	21 %		
Contusions, chocs	16 %		
Fractures	11 %		

*IT = incapacité temporaire

Indicateurs sécurité des salariés du secteur national de la voilerie

Année 2007			
Nombre de salariés	5 196	Nombre de journées perdues par IT*	11 618
Nombre d'accidents avec arrêt	302	Nombre de décès	0
Nombre d'accidents avec incapacité (hors décès)	11	Taux de gravité	1,35 %
		Taux de fréquence	35,10 %

D'après la Caisse nationale d'assurance maladie

Éléments du coût d'un recrutement

L'entreprise a reçu 60 candidatures.

40 % des candidats seront retenus et convoqués par courrier à des tests de sélection suivis d'un entretien, les autres candidats seront avisés par lettre que leur candidature n'a pas été retenue.

Temps passé pour le recrutement :

Pour effectuer ce recrutement, la DRH doit consacrer 1 h pour définir les besoins du poste. Son assistant doit rédiger et saisir l'annonce (40 minutes au total).

L'entreprise a reçu un devis de parution d'annonce dans un quotidien régional : 500 € HT pour deux semaines.

La sélection des candidatures par Mme LOUVIER devrait prendre 5 minutes par candidat. Par la suite, son assistant préparera une liste des candidats retenus (temps estimé : 30 minutes).

De plus, l'assistant devrait consacrer une heure à la rédaction, la saisie et le publipostage des lettres-types. La mise sous enveloppe : 1 minute par courrier.

Pour un candidat, la durée de l'entretien et de la correction des tests de sélection par la DRH est estimée à 1 heure au total.

La décision finale sera prise par Paul BOITEL. Il ne peut consacrer que 2 heures à cette prise de décision.

Éléments du coût :

Tous les salariés concernés par ce processus sont en contrat à temps complet (soit 35 heures par semaine et 151,67 heures par mois).

Salaires bruts mensuels :

- Claude DUFORT : 1 800 €.
- Valentine LOUVIER : 4 000 €.
- Paul BOITEL : 6 000 €

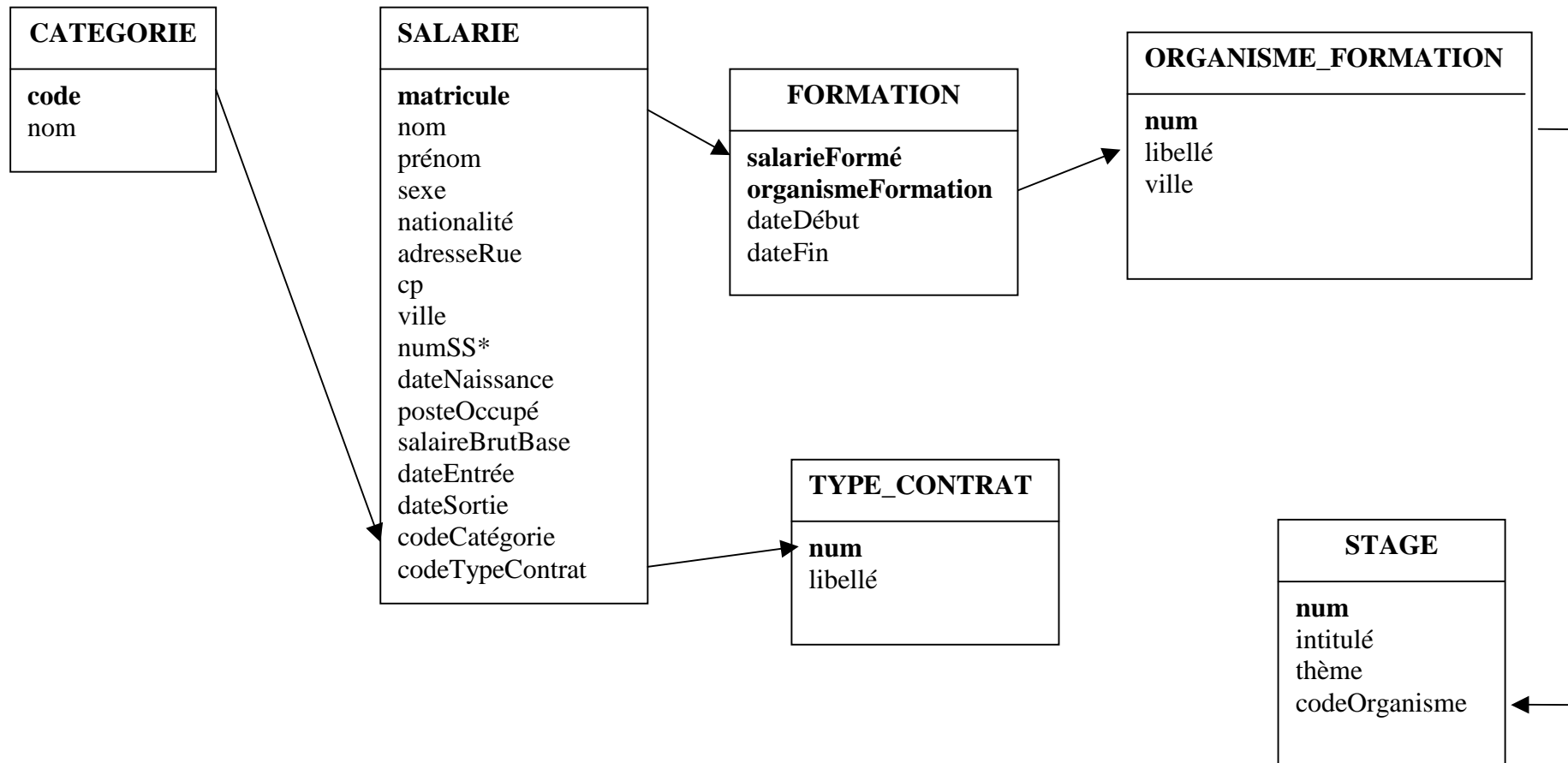
Taux de cotisations sociales patronales : 43 %.

Les frais d'impression des lettres-types ont été évalués à un montant de 50 € TTC (taux de TVA 19,6 %).

Information complémentaire :

Les Voiles de St Valéry avait reçu un devis du Cabinet PERFO pour effectuer ce recrutement : 3 650,00 € HT.

Schéma relationnel de la base de données « personnel et formations »



Les clés primaires sont indiquées en gras

** numéro de sécurité sociale*

Mémento du langage SQL

baccalauréat STG Communication GRH

Notation utilisée

- Les éléments entre crochets [] sont facultatifs.
- "colonne" désigne le nom d'une colonne éventuellement préfixé par le nom de la table à laquelle elle appartient : "nomTable.nomColonne".
- "élément1 [, élément2 ...]" signifie une liste d'éléments (noms de colonne par exemple) séparés par une virgule. Cette liste comporte au minimum un élément.

INTERROGATION DES DONNÉES

Ordre SELECT

- **SELECT** [DISTINCT] colonne1 [AS nomAlias1] [, colonne2 [AS nomAlias2] ...]
 FROM nomTable1 [nomAlias1] [, nomTable2 [nomAlias2] ...]
 [WHERE conditionDeRestriction]
 [ORDER BY colonne1 [DESC] [, colonne2 [DESC] ...]]
 - La liste de colonnes située après le mot **SELECT** peut être remplacée par le symbole "*".

Condition de restriction (ou de sélection)

Une condition de restriction (désignée dans ce mémento par "conditionDeRestriction") peut être composée d'une ou de plusieurs conditions élémentaires combinées à l'aide des opérateurs logiques NOT, AND et OR, en utilisant éventuellement des parenthèses.

Conditions élémentaires	
colonne = valeurOuColonne	colonne <> valeurOuColonne
colonne < valeurOuColonne	colonne > valeurOuColonne
colonne <= valeurOuColonne	colonne >= valeurOuColonne
colonne IS [NOT] NULL	colonne LIKE filtre
colonne BETWEEN valeur1 AND valeur2	colonne IN (valeur1, valeur2, ...)

- "filtre" désigne une chaîne de caractères comportant les symboles "%" et/ou "_".
- Les filtres peuvent être utilisés avec une colonne de type chaîne ou date.
- Certains SGDBs utilisent "*" et "?" au lieu de "%" et "_" pour l'écriture des filtres.

Extrait du registre unique du personnel tenu par date d'entrée sous tableur

Matricule	Nom	Prénom	N° Sécurité sociale	Nationalité	Date de naissance	Sexe	Poste occupé	Dates		type de contrat
								Entrée	Sortie	

Annexe A (à rendre avec la copie)

Calcul du coût de recrutement d'un commercial

Étapes de recrutement	Temps (en min)	Intervenant concerné	Détail des calculs	Montant
		TOTAL DU COÛT DE RECRUTEMENT		